



Pétition

Cuisses de grenouilles: Non merci ! Pas dans mon assiette

En Suisse, 150 tonnes de cuisses de grenouilles sont importées chaque année d'Indonésie pour la consommation, nécessitant l'abattage de 8 millions d'animaux. 500'000 grenouilles sont également importées vivantes depuis la Turquie.

Elles sont capturées dans la nature et expédiées en Suisse dans des cagettes à basse température, sans aucun contrôle sanitaire. Elles sont acheminées dans des piscicultures pour y être abattues. On leur sectionne d'abord la tête, puis on les retourne pour leur couper les pattes arrières avec des ciseaux pointus. Les têtes et les troncs sont ensuite incinérés. C'est reconnu et autorisé. Ce petit plaisir pour quelques-uns peut cependant devenir lourd de conséquences. En Indonésie, l'exportation massive de batraciens a créé un déséquilibre écologique considérable, favorisant la multiplication d'insectes, vecteurs de maladies pour la population. Les agriculteurs sont également contraints d'acheter des insecticides pour protéger leurs récoltes. Pour cette raison, l'Inde a interdit l'exportation de ses grenouilles.

En toute connaissance de cause, je demande l'interdiction de l'importation des batraciens pour leur consommation. Je m'engage à respecter les grenouilles indigènes et leur environnement. Grâce à ces mesures, je souhaite protéger leur rôle écologique pour l'écosystème.

	Nom, prénom	Adresse complète	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Délai de récolte des signatures : 15 février 2012. Lancement de la pétition: 1er juin 2010. Peuvent signer une pétition : Toute personne sans distinction d'adresse, nationalité ou âge. Pour le retour des pétitions ou pour en obtenir des exemplaires supplémentaires : LSCV, CP 148, CH - 1226 Thônex • T 022 349 73 37 • admin@lscv.ch • www.lscv.ch

Pétition soutenue par :



► Lancement de la pétition contre la consommation de cuisses de grenouilles

« Non merci ! Pas dans mon assiette »

Un milliard. C'est le nombre de batraciens capturés chaque année dans leur milieu naturel pour la consommation humaine. Si la France et les Etats-Unis en sont les principaux importateurs, 8 à 10 millions de grenouilles alimentent le marché suisse, en provenance d'Indonésie et de Turquie. La plus importante quantité est consommée en suisse romande.

Déséquilibre écologique

Chassées durant la nuit, les grenouilles sont capturées avec des filets ou des crochets et empilées par centaines dans des sacs. Beaucoup meurent durant le transport. Elles auront eu plus de chance que leurs congénères qui seront découpées vivantes. Séparés des pattes, les troncs sont jetés dans des bacs, ou les animaux agonisent encore plusieurs minutes.

90% des cuisses de grenouilles importées en Suisse proviennent d'Indonésie et sont livrées congelées. Avec une production annuelle de 5'000 tonnes, l'Indonésie est le premier exportateur mondial. Le prélèvement d'un aussi grand nombre de batraciens provoque un important déséquilibre écologique, sans pour autant que quelque chose soit fait, ne serait-ce que pour limiter les captures. La prolifération d'insectes, vecteurs de maladie, affecte la santé de la population et les cultures nécessitent l'emploi toujours plus important d'insecticides.

Des actions contre la consommation des cuisses de grenouilles



La Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA) avait déjà lancé une campagne d'annonce dans la presse, contre ce commerce, en novembre 2009.

Le 11 décembre suivant, c'était la Conseillère nationale bâloise Maya Graf (Vert) qui déposait au Parlement fédéral une interpellation (09.4290) sur ce thème. Elle rappelait que selon les statistiques de l'administration fédérale des douanes « 150 tonnes de cuisses de grenouilles sont importées chaque année en Suisse. Cela représente 7,5 à 10 millions d'animaux par an. Seules les pattes arrière de la grenouille sont mangées. Le reste, environ 80 % est considéré comme des déchets. Pour un petit repas, il faut sacrifier 6 grenouilles ».

La conseillère nationale sollicitait du Conseil fédéral des réponses aux questions suivantes : « Combien de grenouilles vivantes sont actuellement importées et sacrifiées en Suisse afin d'y être consommées? Selon le Conseil fédéral, le transport de grenouilles vivantes aux seules fins culinaires est-il justifié?

Selon quelles méthodes les grenouilles sont-elles étourdies et tuées dans les abattoirs en Suisse et à l'étranger?

Par rapport à la totalité des grenouilles importées en Suisse pour y être consommées, quelle est

la part des animaux d'élevage? Comment est-il possible d'élever de telles quantités de grenouilles qui se prêtent à la consommation? Dans quels pays se situent ces élevages et dans quelles conditions les grenouilles y sont-elles détenues? Qui contrôle ces élevages et comment s'effectuent les contrôles?

Des millions d'animaux sont capturés dans la nature «pour la fine bouche», ce qui met encore plus en péril les populations d'amphibiens, qui sont déjà menacées. Qu'en pense le Conseil fédéral? Que propose le Conseil fédéral pour diminuer les importations et la consommation de grenouilles? »

Le 3 février 2010, le Conseil fédéral apportait les réponses suivantes :

« Environ 450 000 grenouilles vivantes sont importées chaque année en Suisse pour y être abattues (principalement en provenance de la Turquie). Les cuisses de grenouilles sont des denrées alimentaires d'origine animale. Lorsque les exigences légales sont respectées, les transports de grenouilles vivantes - tout comme, en général, des animaux vivants destinés à la production de denrées alimentaires - sont acceptables. En Suisse, les grenouilles vivantes sont généralement soumises à un refroidissement à basse température avant d'être décapitées. L'efficacité du refroidissement pour supprimer la sensibilité des grenouilles à la douleur n'a pas encore fait l'objet d'une étude scientifique approfondie. Des abattoirs à l'étranger utilisent la même méthode. Dans certains cas, les grenouilles sont étourdies à l'électricité avant d'être décapitées.

Les grenouilles vivantes qui sont importées en Suisse ont été capturées dans la nature. La part des grenouilles spécialement élevées pour la production de denrées alimentaires est inconnue. La consommation de cuisses de grenouilles relève de la responsabilité personnelle de chacun. Aussi longtemps que la législation sur la protection des animaux et celle sur les denrées alimentaires sont respectées, le Conseil fédéral ne voit pas la nécessité de prendre des mesures. »

A l'origine des informations communiquées à Maya Graf, le Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (KARCH), rappelle que les actions lancées au Parlement fédéral contre le commerce de cuisses de grenouilles se sont toujours heurtées à une forte opposition des élus romands.

Le Conseil fédéral motive également son



Diffusé le 9 avril 2010 à la télévision suisse romande, le reportage dévoilait les misérables conditions de transports et de détentions des grenouilles importées vivantes depuis la Turquie pour être abattues à la « Pisciculture des enfers », au Locle (NE)



L'employé de la pisciculture décapite « 1 600 grenouilles à l'heure ». Est-ce qu'elles souffrent ? « Non, je ne pense pas »



Les grenouilles sont saignées et découpées. Seules les pattes arrière seront consommées. Le reste, le 85% du corps, sera incinéré comme déchet.

inaction au motif que « la consommation de cuisses de grenouilles relève de la responsabilité personnelle de chacun ». Voici donc une bonne raison de signer et de faire signer autour de vous cette pétition. Nous espérons la déposer à la chancellerie fédérale avec le plus grand nombre de signatures possibles. Car non, la consommation de cuisses de grenouilles n'est pas le souhait de la majorité des romands, mais seulement celui d'un petit nombre d'entre eux. Et ce commerce qui procure autant de souffrances et crée un déséquilibre écologique, et ceci pour un aussi petit plaisir, peut être supprimé, sans regret !